

## **L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy recrute un intervenant extérieur (enseignant.e F/H)**

### **Missions et activités principales**

L'enseignant recruté devra assurer 48 heures d'enseignements au 5<sup>e</sup> semestre du premier cycle des études d'architecture, à raison de 8h par semaine, réparties sur 2 demi-journées, à partir du 2 novembre 2020, au sein d'une équipe comptant 3 enseignants titulaires.

Les objectifs pédagogiques de l'enseignement visent à :

- aborder la notion de travail collaboratif (BIM) ;
- approfondir les connaissances en modélisation tridimensionnelle ;
- former aux outils de modélisation 3D paramétriques et à leurs applications en architecture et en construction.

Application sur 2 logiciels support : Archicad et Revit ainsi que TwinMotion pour la partie valorisation de la maquette 3D.

Pour l'année universitaire 2020-2021, seules les compétences sur Revit et TwinMotion sont requises.

### **Compétences techniques**

Les candidats enseignants devront avoir une bonne connaissance des logiciels de modélisation 3D pour l'architecture, notamment Revit et TwinMotion, et les avoir utilisés dans un contexte professionnel.

### **Savoir-faire et condition de diplôme**

Titulaire d'un diplôme d'architecte obtenu en France ou à l'étranger, l'enseignant recruté devra avoir une expérience réussie dans l'enseignement. Il ou elle devra être capable de théoriser les pratiques et faits observés dans le cadre de son exercice professionnel. Il ou elle doit être capable d'écoute et d'adaptation.

### **Environnement professionnel**

L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy est un établissement public national d'enseignement supérieur, placé sous la double tutelle du Ministère de la Culture et du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Les formations qu'elle dispense sont organisées en 3 cycles conférant respectivement les grades de licence, de master et de doctorat. Elle accueille chaque année environ 120 nouveaux étudiants en première année. Le premier cycle est constitué de 6 semestres indépendants et vise à l'obtention du Diplôme d'Études en Architecture.

## **Contexte réglementaire**

Décret no 2018-108 du 15 février 2018 relatif aux intervenants extérieurs des écoles nationales supérieures d'architecture

*Les intervenants extérieurs sont des personnalités ayant une activité professionnelle autre qu'une activité d'enseignement, choisies en raison de leurs compétences professionnelles en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles nationales supérieures d'architecture.*

## **Candidature**

Les candidatures sont à adresser par mail à [eric.vion@nancy.archi.fr](mailto:eric.vion@nancy.archi.fr) et [christine.chapet@nancy.archi.fr](mailto:christine.chapet@nancy.archi.fr)  
Le recrutement donnera lieu à avis préalable du Conseil pédagogique et scientifique (CPS) restreint.